

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

C'est dans des circonstances particulières que s'est tenue, les 6 et 7 octobre à Gembloux, en Belgique, notre Assemblée générale, qui avait été repoussée depuis le mois d'avril. Comme tous les deux ans, nous y avons procédé à l'élection du Conseil d'administration. Nous avons pris congé d'un président de l'EMB véritablement passionné, qui avait déjà été un des membres essentiels du Conseil d'administration depuis des années : Erwin Schöpges. Nous avons également fait nos adieux à un autre membre particulièrement engagé du Conseil d'administration, Johannes Pfaller. Avec Kjartan Poulsen, Roberto Cavaliere, Boris Gondouin, Elmar Hannen, Pat McCormack et Guy Francq, j'ai obtenu la confiance de nos membres pour former le Conseil d'administration pour les deux prochaines années.

Quel est le cap de l'EMB pour les prochaines années ? Ma réponse est : poursuivre avec vigueur le chemin sur lequel nous nous sommes engagés. Dans le contexte européen, l'EMB a été la première (et longtemps la seule) organisation à faire de sa priorité un prix du lait rémunérateur et un revenu décent pour les éleveurs laitiers, et à démontrer, études scientifiques à l'appui, ce qu'est un prix rémunérateur. Parallèlement, l'EMB a développé le concept du lait équitable : souvent imité, mais jamais répliqué. Tout simplement parce que le lait équitable de l'EMB est la seule marque créée par des producteurs pour les producteurs.

Cela a pris du temps mais nous voyons désormais que notre positionnement est reconnu au sein de la Commission européenne, au Parlement européen et même dans les ministères de l'agriculture de nombreux pays membres de l'UE. Plus personne ne conteste que le prix payé aux agriculteurs soit trop bas, même pas la distribution. Nous, l'EMB, devons assurer que cette prise de conscience fasse son entrée dans la nouvelle Politique agricole commune (PAC) et dans l'Organisation commune des marchés et qu'elle se traduise par des prix rémunérateurs.

De la même manière, la Commission européenne actuelle veut privilégier la durabilité, avec des stratégies comme le Pacte vert et « De la ferme à la table ». Toutefois, les objectifs proposés se concentrent presque exclusivement autour de la durabilité écologique. Dans la formulation des objectifs, il manque une précision sur une condition essentielle à l'obtention de la durabilité escomptée : des mesures, des objectifs et une date garantissant que nous parviendrons à un prix équitable et rémunérateur pour les producteurs et productrices.

Au cours des 60 dernières années, le processus politique de la PAC a formé l'agriculture pour en faire ce qu'elle est aujourd'hui. Nous avons perdu des centaines de milliers de collègues le long de ce chemin car les exigences des décideurs politiques les ont privés de perspectives. Dans le même temps, le nombre des jeunes agriculteurs, ces successeurs dont nous avons tant besoin pour garantir la sécurité alimentaire de la population européenne (à qui la pandémie de COVID a fait prendre conscience de ce qui était vraiment important dans la vie : la qualité et des aliments

Bulletin de l'EMB octobre / novembre 2020

Gembloux : les producteurs et productrices de lait européens élisent Sieta van Keimpema
• comme nouvelle présidente de l'EMB

Vote du PE sur l'Organisation commune des marchés de la Politique agricole commune (PAC)
• Il manque 15 ct par kg aux producteurs de lait allemands pour couvrir leurs coûts

Indicateurs de marché (au 21/10)
• Nombre d'agriculteurs sont favorables à une réorganisation du secteur agricole

Allemagne : des actions fortes à Coblenz, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et communication sectorielle

Les familles d'agriculteur-rice-s d'Europe demandent le rejet de l'accord UE-Mercosur
• Des nouvelles de Suisse
• Des nouvelles d'Irlande
• APROLEP de Portugal

Contact

EMB - European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935
Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

en suffisance), a chuté de manière alarmante pour atteindre moins de 5 % du nombre total d'agriculteurs.

Sans durabilité économique et sociale, l'UE n'atteindra jamais son objectif de durabilité écologique et y perdra sa sécurité alimentaire. Dans les milieux politiques, chacun doit en être conscient. C'est pourquoi, dans la période à venir, l'EMB contactera la Commission européenne, les eurodéputés et les ministres de l'agriculture des États membres aussi souvent qu'il nous semblera nécessaire.

Un prix rémunérateur : c'est la priorité absolue pour l'EMB. C'est notre but et, lors des entretiens et des négociations sur la PAC, la stratégie « De la ferme à la table » ou le Pacte vert, il ne pourra y avoir de convergence avec l'EMB que si la durabilité économique et sociale est pleinement intégrée. Nous savons que nos membres, les producteurs et productrices de lait d'Europe, nous soutiendront dans cet objectif.

Sieta van Keimpema, présidente de l'EMB

Gembloux : les producteurs et productrices de lait européens élisent Sieta van Keimpema comme nouvelle présidente de l'EMB

© EMB

Lors de son Assemblée générale, l'European Milk Board (EMB) a élu son ancienne vice-présidente Sieta van Keimpema, originaire des Pays-Bas, comme nouvelle présidente. Son message: la mise en œuvre du Pacte vert ne sera réussie que si la durabilité sociale et économique est prise en compte. C'est le Danois Kjartan Poulsen que les membres ont choisi comme vice-président. Le Français Boris Gondouin, son collègue irlandais Pat McCormack et l'Italien Roberto Cavaliere, tous précédemment membres du Conseil d'administration, ont été réélus. L'EMB accueille également de nouveaux membres dans son Conseil d'administration : Elmar Hannen (Allemagne) et

Guy Francq (Belgique).

L'ancien président Erwin Schöpges, qui désire à l'avenir se consacrer davantage au développement du Lait équitable en Belgique ainsi que dans certains pays africains, a été salué chaleureusement par ses collègues producteurs de lait. Ils ont particulièrement apprécié son inlassable travail politique et son fort engagement dans l'organisation d'impressionnantes manifestations, qui ont contribué de façon significative à l'évolution de l'EMB. L'Assemblée a aussi largement remercié Johannes Pfaller, originaire d'Allemagne, qui quitte le Conseil d'administration après deux ans et demi et qui s'est engagé pendant de nombreuses années au sein de l'EMB pour des

relations commerciales justes et contre le dumping des excédents européens sur les marchés africains.

Comme elle l'a annoncé aux membres de l'EMB qui étaient présents, la nouvelle présidente Sieta van Keimpema accordera aussi à l'avenir beaucoup d'importance à la représentation des producteurs et productrices de lait européens auprès des institutions de l'UE. « Je suis ravie que vous m'accordiez votre confiance », a-t-elle dit aux membres, tout en donnant un aperçu des points clefs et des défis futurs : « le combat pour une politique agricole en mesure de faire face aux crises restera crucial pour l'EMB. Le Pacte vert pour l'Europe et sa stratégie « De la ferme à la table » (F2F) doivent également bénéficier du point de vue des producteurs, que l'EMB continuera à défendre de façon forte et constructive auprès des responsables politiques ».

Lors de l'échange intensif au sujet du Pacte vert et de la stratégie F2F, il est apparu clairement que, pour les agriculteurs et agricultrices de l'EMB, les priorités politiques de l'UE dans la stratégie verte devaient être des prix rémunérateurs ainsi qu'un revenu stable pour les producteurs et productrices. Selon Sieta van Keimpema, « la durabilité écologique doit absolument être mise sur le même pied que la durabilité économique et sociale ». « Cela signifie qu'il faut créer un cadre permettant d'obtenir un prix qui couvre les coûts liés aux exigences climatiques et environnementales, afin que ceux-ci ne soient pas répercutés sur les producteurs et productrices. » Son collègue Elmar Hannen poursuit : « nous devons faire en sorte que le prix couvre ce que veut la société. C'est le seul moyen d'offrir un avenir aux producteurs et productrices

de lait. » Pour le nouveau vice-président Kjartan Poulsen cela signifie aussi qu'il faut prévoir une stratégie concrète pour l'objectif de la Commission européenne visant à améliorer la position des agriculteurs, dont la formulation reste assez vague, puis lui donner vie. « L'EMB attend des informations claires concernant les étapes qui permettront d'atteindre cet objectif, de sorte qu'il ne reste pas vide de sens. »

En plus du travail politique pour une prise en compte équivalente d'un revenu stable, les producteurs et productrices de l'EMB ont également fourni eux-mêmes des exemples de durabilité globale. Guy Francq, membre belge du Conseil d'administration, explique : « avec le projet de [Lait équitable](#), nous avons déjà montré de façon tout à fait pratique dans plusieurs pays européens que les prix rémunérateurs peuvent aller de pair avec le respect de l'environnement et du climat. Le Lait équitable permet en outre de bâtir des ponts entre les producteurs et productrices d'une part et les consommateurs et consommatrices de l'autre ». Boris Gondouin, le membre français du Conseil d'administration, estime qu'il existe encore un potentiel d'expansion : « pour nous, au sein de l'EMB, il est important d'étendre ce projet à d'autres pays ». Il ajoute : « pour que les prix rémunérateurs puissent être établis sur l'ensemble du marché du lait, nous avons toutefois besoin d'un cadre politique adapté, tel que nous l'avons décrit. »

Photos de l'Assemblée générale de l'EMB

Communiqué de presse de l'EMB du 8 octobre 2020

Vote du PE sur l'Organisation commune des marchés de la Politique agricole commune (PAC)

Les producteurs de lait européens saluent l'adoption de nouveaux instruments de crise comme première étape. « Lors du vote sur l'Organisation commune des marchés au Parlement européen, il est apparu que de nombreux eurodéputés sont conscients qu'il faut équiper le secteur agricole d'instruments efficaces pour la gestion des crises », résume Sieta van Keimpema, la présidente néerlandaise de l'European Milk Board (EMB), l'opinion de l'association de producteurs laitiers au sujet de la décision partielle du Parlement en particulier sur l'Organisation commune des marchés (OCM) au sein de la PAC.

© Parlement européen

L'OCM régit entre autres les relations entre les acteurs du marché et les mesures à prendre en cas de crises. Fin de la semaine dernière, les eurodéputés ont voté la position du Parlement européen concernant la réforme de la PAC, qui servira de base très prochainement lors des négociations en trilogue avec la Commission européenne et le Conseil européen. Le nouvel article 219a (issu de l'amendement 149), qui prévoit une réduction volontaire des volumes en cas de crise, fait désormais aussi partie de la position sur l'OCM. « Si on y ajoute l'article 219b (issu de l'amendement 150), qui a lui aussi été approuvé et qui prévoit un potentiel plafonnement de la production en cas d'application du programme de réduction, l'OCM pourrait bientôt disposer d'un instrument permettant de combattre efficacement les crises chroniques », explique le vice-président de l'EMB, Kjartan Poulsen. Dans le même temps, il est toutefois regrettable que la réduction obligatoire des volumes (proposée dans l'amendement 277), qui est essentielle pour lutter contre les crises profondes et prolongées, n'ait pas été adoptée lors du vote. « Cette décision très serrée nous confirme cependant qu'une grande partie des eurodéputés est consciente de la nécessité de disposer aussi d'un instrument de réduction obligatoire et temporaire des volumes », ajoute Sieta van Keimpema. « Nous tenons à remercier les eurodéputés qui ont visiblement compris la dynamique des crises et l'importance d'y apporter des réponses efficaces. »

Les producteurs de lait se réjouissent en outre du fait que l'article 218b (issu de l'amendement 147), qui prévoit

d'instaurer un mécanisme d'alerte précoce dans l'OCM, ait été adopté. Néanmoins, comme l'EMB l'a souligné, il faut encore définir correctement ce qu'est une crise, pour que les instruments adaptés puissent être effectivement activés en temps utile.

Aperçu des avis des producteurs et productrices de lait concernant d'autres articles de la réforme de l'OCM

- L'amendement 232, qui a été adopté, contribue largement à augmenter la transparence en matière d'instrument d'intervention.
- Grâce à l'ajout de clauses de partage de la valeur et à la prise en compte des coûts de production, le nouvel article 172a (amendement 244) de l'OCM montre que les eurodéputés sont désormais sensibles à ces sujets clefs, même si le texte ne revêt pas de caractère contraignant.
- Les producteurs et productrices de lait savent très bien que les perturbations du marché sont monnaie courante dans le secteur agricole de l'Union européenne. Avec la création d'un système de contrôle et de gestion de ces perturbations (article 222a issu de l'amendement 248), il sera possible de mieux gérer ces crises à l'avenir.
- En ce qui concerne les relations contractuelles dans le secteur du lait (article 148), il faut saluer le fait que le Parlement européen insiste désormais sur la nécessité de se baser sur les coûts de production pour fixer le prix stipulé dans les contrats. Malgré tout, puisque les États membres ont toujours la possibilité d'imposer ou non la contractualisation, le secteur du lait de l'Union européenne ne s'attend pas à des améliorations notables.
- Les producteurs et productrices regrettent que l'amendement 270 ait été rejeté, car l'augmentation des limites ainsi proposées dans l'article 149 pour les groupements dans l'UE, qui seraient passées de 3,5 % à 7,5 %, aurait été une avancée importante pour les organisations de producteurs. Les agriculteurs et agricultrices auraient pu négocier davantage sur un pied d'égalité avec les transformateurs. Ces derniers ne sont en effet pas soumis à une limite pour les groupements tellement basse que celle qui freine aujourd'hui encore les agriculteurs et agricultrices.
- Les producteurs de lait se réjouissent toutefois du fait que, dans leur position, les eurodéputés mentionnent désormais à plusieurs reprises l'objectif d'un revenu durable (amendement 3 relatif au 2^e considérant et amendement 47 relatif à l'article 1a), la volonté que les importations répondent aux normes de l'UE (amendement 138 concernant l'article 188a) et la création d'une agence de surveillance pour l'ensemble du secteur agricole de l'UE (amendement 146 concernant l'article 218a).

Les eurodéputés ont franchi une étape importante dans leur position sur l'Organisation commune des marchés en particulier, malgré le rejet de la réduction obligatoire et temporaire des volumes en cas de crise, qui est un instrument central, et l'absence d'une hausse à 7,5 % de la limite pour les groupements. Il est donc d'autant plus nécessaire que les améliorations qui ont été approuvées par le Parlement européen soient toutes ancrées dans l'OCM finale, et ne soient pas édulcorées durant le trilogue avec les deux autres institutions de l'UE. « Nous demandons au Conseil et à la Commission d'approuver ces modifications essentielles, qui sont soumises par les membres du Parlement européen en tant que représentants élus des citoyens et citoyennes de l'UE. Nous encourageons les institutions de l'UE à mener une véritable réforme en dotant le secteur agricole européen d'instruments de crise adéquats dans l'OCM », poursuit Sieta van Keimpema, la présidente de l'EMB.

Communiqué de presse de l'EMB du 26 octobre 2020

Il manque 15 ct par kg aux producteurs de lait allemands pour couvrir leurs coûts

Selon l'étude trimestrielle sur les coûts de production en Allemagne, réalisée par le BAL (Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft), les coûts de production du lait en Allemagne – situation actuelle de juillet 2020 – ont continué à monter, alors que le prix payé aux producteurs.trice.s de lait a baissé pendant la même période. Par rapport à janvier 2020, les coûts de production ont augmenté de plus d'un centime, pour atteindre 46,95 ct par kg en juillet. Sur la même période, le prix du lait a chuté d'exactement deux centimes à un niveau de seulement 31,24 ct par kg. Les résultats actuels montrent clairement le manque à gagner auquel font face les producteurs de

lait, avec une part non couverte des coûts de l'ordre de 33 %.

Elmar Hannen, producteur de lait à Clèves, en Allemagne, ainsi que membre du comité directeur du BDM et de l'EMB, résume la situation dans le secteur laitier allemand comme suit : « Un an après la stratégie sectorielle du syndicat agricole DBV, du syndicat de l'industrie laitière MIV et de la fédération des coopératives DRV, aucune amélioration n'a été constatée sur le marché du lait. La position des producteurs s'est plutôt dégradée. En effet, ils font face à une augmentation des coûts en raison d'exigences plus élevées et de la sécheresse. Ces coûts supplémentaires ne peuvent néanmoins pas être répercutés et sont entièrement supportés par les producteurs. La part non

couverte des coûts s'agrandit davantage. Sans instruments de gestion de crise, nous ne sortirons pas de cette situation et nous continuerons à perdre des exploitations ». Selon l'association allemande des producteurs laitiers BDM, il est donc urgent de mettre en place une organisation sectorielle de la production laitière.

Évolution des coûts de la production laitière en Allemagne

Vous trouverez [ici](#) l'évolution des coûts de la production laitière en Allemagne de 2014 à juillet 2020.

Rapport prix-coût (part non couverte des coûts)

Le rapport prix-coût illustre la mesure dans laquelle le prix du lait couvre les coûts de production. En juillet 2020, le prix du lait n'a permis aux producteurs.trice.s de couvrir que 67 % de leurs coûts de production ; la part non couverte des coûts est donc de 33 %.

Le graphique ci-dessous illustre ce déficit depuis 2014 :

Indice laitier MMI

L'indice MMI montre l'évolution des coûts de la production laitière. En juillet 2020, l'indice MMI avait une valeur de 114. En d'autres termes, les coûts de production des exploitations laitières ont augmenté de 14 % par rapport à l'année de référence 2015 (2015 = 100).

Voyez ci-dessous l'évolution de l'indice MMI dans le temps :

Nouveau : étude sur les coûts de production du lait bio

Depuis novembre 2019, une étude sur les coûts de production du lait bio en Allemagne est également disponible (période : de 2011 à la campagne laitière la plus récente). Vous trouverez les résultats [ici](#).

Étude sur les coûts de production de six des principaux pays producteurs de lait

Une étude sur les coûts de production est aussi effectuée régulièrement dans cinq autres pays. Ici aussi, les résultats révèlent que le prix que reçoivent les producteurs.trice.s de lait ne leur permet pas de couvrir leurs coûts de production.

Les résultats de l'étude sur les coûts de production du lait en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en France, au Luxembourg et aux Pays-Bas en 2017 est disponible [ici](#).

On observe un manque à gagner chronique dans la production laitière – comment y remédier ?

L'European Milk Board propose d'ancrer dans la législation un instrument de gestion de crise capable d'agir contre le déficit chronique dans la production laitière. Le Programme de responsabilisation face au marché (PRM) permet

d'observer les signaux du marché et d'y réagir par un ajustement de la production.

Lisez **ici** une brève description du Programme de responsabilisation face au marché (PRM) de l'EMB.

Contexte :

Dans le cadre de l'étude « Combien coûte la production de lait ? », réalisée pour le compte de l'European Milk Board et de MEG Milch Board, le BAL (Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft) a procédé pour la première fois en 2012 à un calcul des coûts de la production laitière sur l'ensemble du territoire allemand. Ce calcul se base sur les données du Réseau d'information comptable agricole de la Commission européenne (RICA) et du Bureau fédéral allemand de la statistique (Destatis) et il est actualisé sur une base trimestrielle depuis 2014.

Télécharger la fiche descriptive

Communiqué de presse de l'EMB du 15 octobre 2020

Indicateurs de marché (au 21/10)

Après les baisses au cours de la seconde moitié de l'été, **l'indice Global Dairy Trade** se rétablit à nouveau depuis le 15 septembre, notamment le 20 octobre de 0,4 % (précédemment +2,2 % et 3,6 %). En octobre, le prix moyen du **lait spot italien** a baissé de 1,55 % par rapport au mois précédent pour s'établir à 34,8 centimes par kg (-22,5 % par rapport à octobre 2019).

© Commission européenne,
DG AGRI

En septembre, le **prix du lait dans les 27 États membres de l'UE** augmente de 1,2 % à titre provisoire et on l'estime à 33,4 centimes par kg. Les **prix du beurre dans l'UE** s'établissent à 345 EUR par 100 kg, ce qui représente une baisse de 0,6 % par rapport à la semaine précédente et de -1,6 % sur les quatre dernières semaines. Les prix du **lait écrémé en poudre de l'UE** sont actuellement de 217 EUR par 100 kg, soit une stagnation (+/- 0 %) par rapport à la semaine précédente, mais une hausse de 1,4 % sur les quatre dernières semaines.

Les cours des **contrats à terme sur les produits laitiers** se sont légèrement appréciés à la bourse « European Energy Exchange » (EEX). Les contrats de lait écrémé en poudre pour janvier 2021 ont augmenté en comparaison mensuel, par exemple, de 0,2 % au 21 octobre pour atteindre 2 224 EUR par tonne ; pour le beurre, ils ont baissé de 1 % sur la même période et s'établissent maintenant à 3 350 EUR par tonne.

European Milk Board

Nombre d'agriculteurs sont favorables à une réorganisation du secteur agricole

Une nouvelle prise de position réclame une autre PAC, une autre politique laitière et une autre politique de commerce extérieur. En amont de la Commission sur l'avenir de l'agriculture, le dialogue sur le lait du BDM (Bundesverband Deutscher Milchviehhalter) est parvenu à rédiger une prise de position commune, soutenue par un large mouvement paysan, et à la publier le 21 août. Ce rapport est signé par l'AbL (Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft), le BDM, LsV, l'European Milk Board (EMB), par les Freie Bauern et les grands groupements de producteurs MEG Milch Board, MEG NRW et MEG Rheinland-Pfalz, ainsi que la nouvelle fondation

Bauern und Land Stiftung.

Jann Harro Petersen, porte-parole du groupe Lait chez LsV, déclare : « il est important de forger des alliances, de dépasser les désaccords des deux dernières décennies et de définir des convergences. » Elisabeth Waizenegger, membre du comité directeur fédéral de l'AbL, explique : « ce rapport démontre que les agricultrices et agriculteurs veulent un changement dans la politique agricole et de commerce extérieur, afin de rompre avec la stratégie des bas prix et de garantir aux exploitations un revenu leur permettant de survivre. La Commission sur l'avenir de l'agriculture doit trouver rapidement des accords concrets pour une réforme efficace de la politique

agricole, qui fasse progresser la protection du climat, renforce la biodiversité et préserve les exploitations agricoles. » Stefan Mann, président fédéral du BDM, commente ainsi ce processus : « nous sommes face à des défis politiques importants, on voit se former simultanément de plus en plus de groupes et d'organisations d'agriculteurs qui sont insatisfaits du statu quo. Avec notre rapport, nous envoyons un signal clair : nous sommes d'accord sur ces points fondamentaux. »

Le rapport commence par exposer la problématique suivante : « Les exigences de la société en faveur du bien-être animal, de la protection du climat, de la biodiversité, de la protection des cours d'eau et de la qualité de l'air, mises en œuvre par des lois normatives, engendrent (...) des surcoûts. Concilier les demandes de la société et les impératifs économiques nécessite une politique de marché et de commerce extérieur qui rompe avec la stratégie du toujours moins cher et permette aux exploitations de perdurer grâce à leurs revenus, ainsi qu'un cadre politique qui récompense les prestations supplémentaires. »

Viennent ensuite les revendications, qui se déclinent en quatre points. Premièrement, l'opposition paysanne réclame un changement de cap de la politique européenne de marché agricole, de sorte qu'elle ne soit plus axée sur les bas prix dans une optique de compétitivité internationale. Deuxièmement, ils demandent la création d'une organisation sectorielle de la filière lait, afin de renforcer efficacement le pouvoir de marché des agriculteurs. Le troisième point concerne la réforme de l'agriculture européenne, qui est utilisée afin d'employer les moyens existants de la Politique agricole commune pour rémunérer de manière ciblée les agriculteurs pour leurs prestations en faveur de l'environnement et du bien-être animal, au-delà de leur simple perte de revenus. Pour le quatrième point, les différentes organisations d'agriculteurs ont convenu que la politique commerciale de l'UE devait être menée de manière à ce que, pour tous les accords commerciaux, nos normes et les prix rémunérateurs pour les producteurs agricoles ne se trouvent pas sapés et à ce que nos exportations ne portent pas préjudice à nos collègues dans d'autres pays du monde. Nous devons maintenant faire en sorte que ces revendications fassent leur chemin dans l'opinion publique et la politique.

Télécharger le rapport (en allemand) : abl-ev.de/publikationen

Berit Thomsen, spécialiste en politique agricole internationale pour l'AbL

Allemagne : des actions fortes à Coblenche, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et communication sectorielle

« Changer le cap de la politique de marché agricole » – c'est avec ce slogan que le BDM et l'EMB se sont rendus à Coblenche et se sont adressés, lors des actions organisées par le BDM, aux ministres rassemblés ainsi qu'aux groupes de travail (secrétaires d'État, etc.). Ce fut l'occasion de nombreux temps forts, comme le cortège et les prises de parole, accompagnées de l'action autour de la soupe symbolique à manger à la cuillère (en référence à une expression allemande signifiant « payer les pots cassés »), ainsi que la croisière sur la Moselle à la rencontre des ministres. Les éleveurs laitiers et leur vingtaine de Justines avaient pris possession du « Coin allemand » au confluent de la Moselle et du Rhin. En plus de ces actions, il y eut de nombreux entretiens avec des représentants d'organisations de la société civile et de l'agriculture. Nous remercions sincèrement ceux qui ont pu se rendre à Coblenche et nous ont soutenus.

© BDM

La Commission sur l'avenir de l'agriculture ouvre ses travaux

Le 7 septembre, les 31 personnalités appelées par la chancellerie à siéger dans la Commission se sont réunies. Le BDM e.V. y est représenté par son président, Stefan Mann. La chancelière allemande, Angela Merkel, la ministre fédérale de l'agriculture, Julia Klöckner, et la ministre fédérale de l'environnement, Svenja Schulze, ont assisté à la séance inaugurale. L'ordre du jour portait ensuite sur les formalités. La Commission sur l'avenir de l'agriculture doit poursuivre ses travaux au-delà des élections législatives de 2021 et d'un éventuel changement de gouvernement. Les premiers résultats concrets sont attendus pour la mi-2021. Pour le BDM, la priorité absolue va à l'amélioration de la situation économique de l'agriculture, en accord avec les exigences écologiques. C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous contenter de réfléchir à la politique agricole nationale ; la commission doit plancher aussi sur le développement futur de la Politique agricole commune (PAC) et surtout de l'Organisation commune des marchés (OCM).

Communication sectorielle – les éleveurs laitiers doivent de nouveau payer

Les organisations de l'industrie laitière et le syndicat agricole allemand ont convenu de relancer une communication sectorielle commune. La société qui s'en chargeait, la *Centrale Marketing-Gesellschaft (CMA)*, a été interdite il y a des années par les tribunaux. Elle était financée par un prélèvement obligatoire pour l'agriculture. À l'avenir, son financement reposerait sur une contribution volontaire, mais de nouveau par les éleveurs laitiers ; le prélèvement proposé est de 15 centimes par 1 000 kg de lait. Cette contribution serait prélevée par le biais de l'industrie laitière. Le BDM est opposé à cette évolution ; une communication efficace en faveur de l'élevage laitier paysan ne peut venir que de l'élevage lui-même. Cette position fait aussi partie de la stratégie sectorielle 2030 du BDM. Les laiteries ont des approches et des intérêts différents.

Poursuite de la légère hausse des prix au producteur de lait

Comme pour le lait de juillet, le prix payé au producteur augmentera pour le lait d'août de jusqu'à un centime par kg dans certaines laiteries. Toutefois, de nombreuses laiteries n'appliqueront pas de hausse. Jusqu'ici, la fourchette de prix connue oscille entre 27,70 centimes par kg (Arla Foods amba) et 36 centimes par kg (Berchtesgadener Land) pour 4,0 % de matière grasse et 3,4 % de protéines.

Hans Foldenauer, Bundesverband Deutscher Milchviehhalter e.V. (BDM)

Les familles d'agriculteur·rice·s d'Europe demandent le rejet de l'accord UE-

Mercosur

© AbL

Pas de corrections, mais une réorientation complète : nous avons besoin d'une politique commerciale qui garantisse des prix équitables et rémunérateurs, qui protège l'environnement et respecte les droits humains.

Dans une [déclaration conjointe des agriculteur·rice·s et paysan·ne·s européen·ne·s](#), 43 organisations d'agriculteurs de 14 pays – Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne (dont la Galice et le Pays Basque), France, Italie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suisse – ainsi que les organisations faïtières Coordination européenne Via Campesina (ECVC), European Milk Board (EMB) et Biodynamic Federation – Demeter International demandent à leurs gouvernements respectifs de rejeter

l'accord UE-Mercosur.

Cet accord de libre-échange est controversé au niveau gouvernemental dans certains États membres. Des critiques très claires ont été formulées en Autriche, au Pays-Bas, en France, en Irlande et en Belgique. L'Allemagne, qui assure actuellement la présidence du Conseil de l'UE, a annoncé son intention de faire avancer la ratification de l'accord UE-Mercosur, même si la

Chancelière allemande Angela Merkel a récemment émis des doutes sur l'accord. Il est à craindre que l'Allemagne puisse, avec des amendements mineurs, rallier les États membres critiques et les persuader de signer.

Les agriculteur·rice·s et les paysan·ne·s européen·ne·s demandent à leurs gouvernements de rejeter l'accord UE-Mercosur. Comme le dit Erwin Schöpges, (*remarque de la rédaction* : l'ancien) président de l'EMB :

« L'accord UE-Mercosur prévoit d'accroître les importations, par exemple, de viande, de sucre et de soja en provenance des pays du Mercosur, dont la production devient de plus en plus industrielle en raison de l'orientation agressive vers l'exportation. L'Amazonie, pourtant cruciale pour le climat et la biodiversité, doit se plier à ce système. Cette évolution s'accompagne également de violations des droits humains. Les agriculteur·rice·s et les paysan·ne·s en Europe font face à des défis importants pour produire des aliments d'une manière respectueuse du climat et du bien-être animal, ce qui entraîne une augmentation des coûts pour les exploitations. Cependant, les importations croissantes et non qualifiées des pays du Mercosur intensifient la pression sur les coûts pour les familles d'agriculteur·rice·s et paysan·ne·s européen·ne·s. Cette politique commerciale et les écarts entre les normes environnementales, sociales et de production au profit de l'agro-industrie, accélèrent le déclin des agriculteur·rice·s et paysan·ne·s sur les deux rives de l'Atlantique. »

Les agriculteur·rice·s revendiquent une politique commerciale qui garantisse des prix équitables et rémunérateurs dans le monde entier, la protection du climat, la biodiversité et le bien-être animal, les droits humains, les structures paysannes, des denrées régionales, la préservation et le développement de normes européennes ainsi que des conditions de travail décentes.

[Vous trouverez ici la déclaration conjointe des agriculteurs et paysans européens](#)

European Milk Board, septembre 2020

Des nouvelles de Suisse

Imaginez un peu qu'on vende en Europe du beurre néo-zélandais dans l'emballage de « Kerrygold » ! Il y aurait simplement une petite inscription sur le dessous du paquet : origine NZ. C'est exactement ce qui est arrivé en Suisse. La marque suisse « LE BEURRE » avait été promue à coûts de millions en campagnes de publicité. Même l'État avait contribué au financement. Et le succès a été au rendez-vous. Cette marque compte parmi les plus connues sur le marché suisse des aliments.

© Pixabay

La baisse de la production de lait depuis plusieurs années et la hausse de la consommation ont eu pour conséquence qu'il n'y a pas assez de beurre en Suisse cette année. Cela n'a toutefois pas fait augmenter le prix du lait. 3 900 tonnes de beurre ont été importées de différents pays de l'Union européenne. À l'Interprofession du lait, on est parti du principe que ce beurre serait mis sur le marché dans des emballages spéciaux. Mais la distribution en a décidé autrement. Ce beurre d'importation est désormais vendu dans l'emballage et avec le logo de la marque « LE BEURRE ». Les protestations des syndicats agricoles sont restées assez discrètes et ont été formulées sur un ton très poli. Ils craignaient des représailles de la part des acheteurs.

Cette nouvelle filouterie explique aussi pourquoi le commerce de détail suisse nous empêche toujours de promouvoir notre production de lait et de viande sans OGM. La distribution veut conserver les marques suisses, mais elle tient à acheter le contenu au prix le plus bas possible. Cela ne changera que quand le marché sera réglementé de manière à ce que les agriculteurs puissent participer à ce marché d'égal à égal, en tant que partenaires à part entière.

Werner Locher, Secrétaire de BIG-M

Des nouvelles d'Irlande

© Pixabay

Ce mois-ci, nous allons nous pencher sur une proposition de programme environnemental qui devrait entrer en vigueur en 2021, mais pourrait être retardé en raison du financement du COVID-19. La facture de la pandémie n'a pas encore été calculée, mais deux choses sont d'ores et déjà certaines : premièrement, que l'addition continuera de s'allonger au cours de l'année prochaine et, deuxièmement, que la facture finale, quand il faudra l'acquitter, sera colossale. Un grand nombre des problèmes auxquels les agriculteurs irlandais seront confrontés au cours des prochaines années impose que le gouvernement irlandais et l'Union européenne développent et mettent en œuvre des programmes dans le cadre de la Politique agricole commune, et

qu'ils soient financés en conséquence.

Face à cette facture énorme, et qui continue d'augmenter, il existe une possibilité réelle que le gouvernement puisse être tenté de repousser le lancement des programmes agro-environnementaux, très attendus dans le monde agricole irlandais. Dans les milieux agricoles, tout le monde partait du principe que l'ambition affichée de lancer un nouveau programme agro-environnemental se concrétiserait cette année, et probablement lors ou autour de l'annonce du budget 2021 (le 13 octobre). Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de l'incertitude budgétaire qu'elle entraîne, il serait compréhensible que le gouvernement repousse ce lancement jusqu'à ce que nous ayons retrouvé une stabilité

budgétaire et macroéconomique.

D'ailleurs, la première chose à dire sur ce nouveau programme agro-environnemental est qu'il est plus important de le faire bien que de le faire vite. En matière de politique agricole, c'est le « vaisseau amiral » du gouvernement irlandais et ce sera l'instrument politique qui guidera l'agriculture irlandaise et la production agricole primaire à travers les cinq prochaines années de transition vers le modèle à basses émissions vers lequel nous devons tous tendre. C'est pourquoi nous pensons qu'il est judicieux d'investir dans cet instrument et de prendre le temps d'en régler tous les détails. Ce nouveau programme devra être attractif et, dans une certaine mesure, conçu autour des exploitations laitières – y compris les exploitations familiales. Les concepteurs du gouvernement doivent admettre que des programmes environnementaux qui ne chercheraient pas à impliquer ou à tendre la main à ce secteur ne sont pas à la hauteur des ambitions dont on nous dit qu'elles doivent être les nôtres.

Par ailleurs en Irlande, le prix du lait continue de se maintenir autour de 31 centimes par litre pour 3,6 % de matière grasse et 3,3 % de protéines. Les fournitures de lait ont continué à augmenter d'année en année, avec une hausse de 3 % par rapport à 2019. Elles devraient rester à ce niveau jusqu'à la fin de l'année où elles baisseront en raison du modèle de production saisonnier irlandais. Après un mois d'août très pluvieux, la météo a été clémente en septembre, ce qui a fait augmenter la production.

Paul Smyth, responsable lait de l'ICMSA (Irish Creamery Milk Suppliers' Association)

APROLEP de Portugal

APROLEP est né, a grandi et a agi de la volonté, de l'engagement et du dévouement d'une poignée de producteurs et productrices de lait qui ont décidé de faire de leur mieux pour un avenir meilleur. L'organisation est née d'un cri de révolte qui serait perdu s'il était isolé. Nous devons avoir un message clair, réfléchi et cohérent.

© APROLEP

APROLEP n'était pas, n'est pas et n'a pas l'intention d'être un projet de conquête du pouvoir. C'est un projet de service et d'organisation qui entend mobiliser les capacités de tous et unir leurs forces pour faire quelque chose de positif pour le secteur. Nous avons emprunté cette voie sans demander ni recevoir de subvention, ne vivant que de la publicité dans notre magazine, des colloques, des cotisations des membres, mais surtout du bénévolat, du don extraordinaire de temps, d'attention et de compétences de nombreux collègues qui ont cru au projet et collaboré. APROLEP, c'est nous. Le pouvoir d'une association dépend de la force que ses membres y mettent.

Nous défendons un « prix juste » alors que cela ne semblait qu'une utopie, quand on nous disait que rien ne pouvait être fait pour réguler le marché et qu'il suffisait de réduire les coûts de production et de demander des subventions. Nous n'avons pas encore atteint cet objectif, mais la nécessité de payer un prix équitable pour notre travail et nos coûts de production est déjà assumée par l'ensemble du secteur et des responsables gouvernementaux, même au niveau européen. Nous avons averti que la fin des quotas engendrerait de lourdes conséquences. Nous défendons l'étiquetage de l'origine du lait et promouvons la consommation de lait et de produits laitiers nationaux, tandis que la mondialisation est la doctrine dominante. Le coronavirus est arrivé, les frontières ont été fermées, les étagères ont été vidées et tout le monde s'est rendu compte qu'il est important d'avoir une production locale et d'assurer la souveraineté alimentaire.

Nous ne sommes pas restés silencieux face aux attaques d'activistes qui veulent nous interdire d'élever des animaux pour nourrir la société. Nous avons montré que nous prenons soin du bien-être des animaux et cultivons la terre dans le respect de l'environnement pour produire une nourriture saine et complète qu'est le lait. Face à la pandémie, l'agriculture

n'a pas cessé, les vaches n'ont pas disparu, mais la pollution a diminué car les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre, y compris les transports, ont diminué.

Quelle production laitière voulons-nous pour le Portugal en 2030 ? Avec l'abandon des producteurs et productrices, nous perdons du poids économique, social et politique. Si nous perdons notre production, la viabilité de l'industrie laitière et l'approvisionnement de la population seront menacés. La prochaine PAC ne peut pas abandonner la production laitière au Portugal. La réduction continue du soutien depuis 2013 et le maintien de l'un des prix les plus bas d'Europe ont conduit à une réduction brutale du nombre de producteurs. Le secteur laitier et le pouvoir politique, aux niveaux régional et national, doivent travailler ensemble pour arrêter cette réduction des revenus et des producteurs.

Carlos Neves, Secrétaire général de l'APROLEP

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-octobrenovembre-2020.html>